

OBJET Désignation de nouveaux représentants du Conseil Municipal au sein de divers organismes.

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT que Madame Anik PASTOUR, initialement Conseillère Municipale en charge des Affaires Scolaires, est désormais chargée des Sports,

CONSIDERANT qu'il convient de pourvoir à son remplacement au sein :

- du Comité Consultatif sur la Vie Scolaire,
- du Conseil d'Administration du Collège Guillaume BUDÉ,
- du Conseil d'Administration du Lycée Professionnel Louis ARMAND.

DESIGNE, à bulletin secret, par 27 voix (Isabelle SITTLER et Baptiste DANIEL ne participent pas au vote),

-Madame Jocelyne FALCONNIER en qualité de déléguée du Conseil Municipal au Comité Consultatif sur la Vie Scolaire.

Madame Paule FONTANIEU en qualité de déléguée du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du Collège Guillaume BUDÉ,

Madame Françoise AUBLET, en qualité de déléguée du Conseil Municipal du Conseil d'Administration du Lycée Professionnel Louis ARMAND.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.



Pour extrait conforme,
Le Député-Maire,

N.A.
Nicolas DUPONT-AIGNAN
Président de la Communauté
d'Agglomération du Val d'Yverres



Certifié exécutoire par le Maire compte tenu
de la réception en Préfecture le *04-10-11*
et de la publication le *07-10-11*
Le Maire,

60, rue Charles de Gaulle
91335 YERRES Cedex

Tél. : 01 69 49 76 00
Fax : 01 69 48 63 98

N.A.